

Le communiqué du Ministère de l'Intérieur sur la Fondation de l'islam de France en dévoile les non-dits

écrit par Christine Tasin | 9 décembre 2016



Chacun pourra noter, d'abord, que, par la grâce de Manuel Valls et de Bruno Le Roux, **l'islam est devenu un haut personnage doué d'une majuscule**, ce qui est une faute de français. Ni le christianisme, ni le catholicisme, ni le protestantisme, ni le bouddhisme ne prennent d'accent. L'islam non plus, jusqu'à présent. L'islam a donc pris une place à part. Une place au-dessus des autres religions ou systèmes.

Ensuite, il s'agit de faire avec l'islam ce qui en principe revient à notre patrimoine : "des projets à caractère culturel, social ou éducatif". **L'islam est ainsi traité comme une part de notre histoire, de notre héritage, à transmettre aux enfants.**

Enfin, le processus actuel consistant à travailler avec les grands groupes pour qu'ils pratiquent la discrimination positive arrive à son aboutissement. IL ne s'agit plus de trouver un alibi "la France diverse, multiculturelle, métissée", **il s'agit, clairement, de favoriser l'islam et de**

l'implanter dans l'ensemble de la société, grandes entreprises comprises. Ils osent parler encore de "dialogue des cultures", comme si l'islam barbare, l'islam qui interdit de penser et d'évoluer était une culture.

Lancement de la Fondation de l'Islam de France

8 décembre 2016

M. Bruno LE ROUX, Ministre de l'Intérieur, salue le lancement de la Fondation de l'Islam de France, dont le décret de création est paru le 6 décembre 2016. En accord avec les attentes exprimées dans le cadre de **l'instance de dialogue avec l'islam,** cette nouvelle Fondation contribuera à faire émerger **un islam de France pleinement inséré dans la République et à lui donner une visibilité accrue auprès du grand public.**

Dans cet objectif, la Fondation de l'Islam de France est appelée à soutenir **des projets à caractère culturel, social ou éducatif.** Elle participera ainsi au **renforcement de la recherche universitaire en islamologie et de la formation profane des imams.**

Afin de renforcer la Fondation et de l'ancrer davantage dans la société et dans le paysage économique français, le Ministre de l'Intérieur a proposé à la **SNCF, au groupe ADP et au groupe SNI** d'en devenir les membres fondateurs, ce qu'ils ont accepté. En décidant d'accompagner le développement de la Fondation de l'Islam de France, ces trois acteurs de premier plan de l'économie française font la preuve de leur engagement en faveur du dialogue des cultures et de l'affirmation du pacte républicain. Ils entendent également mettre au service de la Fondation leur expérience de grandes entreprises fortement impliquées dans la vie économique et sociale.

Le Ministre de l'Intérieur remercie également M. Serge Dassault, qui avait apporté le capital de la précédente Fondation des Œuvres de l'Islam de France, transféré à la Fondation de l'Islam de France.

Le premier Conseil d'administration de la Fondation de l'Islam de France, qui réunit, autour de Jean-Pierre Chevènement, des représentants de la société civile, aura lieu ce jeudi 8 décembre à 14h30, à l'Assemblée nationale.

Communiqué de presse de M. Bruno LE ROUX, Ministre de l'Intérieur, en date du 08 décembre 2016.

<http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Lancement-de-la-Fondation-de-l-Islam-de-France>

Lire en complément :

<http://resistancerepublicaine.com/2016/12/08/la-fondation-pour-l-islam-de-france-des-millions-pour-mieux-faire-connaître-la-religion-musulmane-aux-français/>

Complément de Maxime

« Ni le christianisme, ni le catholicisme, ni le protestantisme, ni le bouddhisme ne prennent d'accent » : ni de majuscule ?

Le seul point positif de ce communiqué me semble résider dans le fait qu'il confirme les analyses des sites patriotes sur les atteintes à la laïcité, le dévoiement de la notion de culture aussi, qui, lui-même, entre en parfaite contradiction avec l'objectif de redressement des comptes publics.

En effet, le financement de la culture est libre, tandis que celui des cultes est interdit.

Il reste à mener une réflexion de fond sur la notion de culture dans la sphère publique : pourquoi la République devrait-elle donc prendre en charge ce qui a trait à la « culture d'origine » (enseignements, financements...) ?

La seule culture qui mérite d'être valorisée par des fonds publics est celle qui est commune à tous les citoyens. C'est l'interpénétration entre les pouvoirs politique et religieux sous l'ancien régime qui explique que le christianisme appartient à la culture française sous cet angle. Les monuments religieux qui s'y rapportent font partie du patrimoine commun des Français pour cette raison. C'est l'identité de la France, qui suppose que celui qu'elle accueille s'assimile et ne la remette pas en cause, car

l'hospitalité exige que l'invité ne bouleverse pas les habitudes du maître de maison, au risque d'être mis à la porte.

Valoriser les origines au lieu de l'assimilation conduit nécessairement à disloquer le corps social et nuire au vivre ensemble.

La conséquence logique devrait être de faire disparaître la fraternité de la devise républicaine et d'abolir tous les mécanismes de solidarité institués par la loi (les aides sociales, caractère progressif de l'impôt, etc.).

Il est normal de ne consentir à être solidaire qu'avec son prochain.

En effet, dans une société multiculturelle où les pouvoirs publics rejettent la laïcité, chacun n'est frère qu'avec sa communauté : communauté d'athées, communauté de chrétiens, communauté de musulmans... communauté issue de tel pays, communauté issue de tel autre...

Ce sont donc bien les valeurs républicaines qui sont menacées par une telle approche. Aucune religion ne doit pouvoir être « insérée dans la République », contrairement à ce que dit le communiqué.